



L'édito

Chers collègues, chers camarades,

En ce milieu du mois de novembre, nous vous suggérons un nouveau numéro d'ANGLE DROIT riche en actualités et conseils juridiques !

Au sommaire de ce numéro 11 :

-Un article portant sur le plan de sobriété énergétique et le rôle pour le CSE face à l'impératif de sobriété ;

-Une question à laquelle beaucoup de nos militants ont été confrontés : celle du salarié gréviste dépourvu d'une prime d'assiduité ;

-Le guide 2022-2023 des élections professionnelles du CSE téléchargeable, outil indispensable pour vos futures élections ;

-Une synthèse de l'arrêté du 24 octobre 2022 portant sur le remboursement de vos frais professionnels ;

-Un rappel des formations à venir pour nos praticiens du droit avec, notamment celle portant sur les outils numériques ;

- Dans le « Qui est qui ? », c'est Michel Pépin, membre de l'équipe depuis plus d'un an qui a bien voulu répondre à nos questions « sous un autre angle ».

Merci Michel!



Bonne lecture !

Guillaume TRICHARD
Secrétaire général adjoint de l'UNSA



À la «Une»

Dispositif du Plan de sobriété énergétique : CSE et délégués syndicaux ou s'appropriier un panel de mesures...

Le Plan de sobriété et la loi de finances de 2023 interviennent sur la situation des ménages et portent un certain nombre de mesures. Ce focus en rappelle le détail et les fondements juridiques de leur appropriation par les représentants des salariés, en comité social et économique d'entreprise ou en négociation collective...



[Je lis l'article](#)



Please, vos questions nous intéressent

J'ai fait grève plusieurs jours et ma prime d'assiduité de cette année fut réduite, est-ce légal ?

La prime d'assiduité n'est valable que si toutes les absences, quelle qu'en soit la cause, autorisée ou non, donne lieu à suppression de la prime.

Votre direction traite-t-elle toutes les absences (maladie ou autorisées) de la même façon ?

Si ce n'est pas le cas et que seuls en sont privés les salariés grévistes, leur action est discriminatoire et vous



pouvez agir en justice afin de dénoncer cette méthode.



À votre service

Mise à jour du guide 2022-2023 des élections du Comité Social et Economique (CSE)

Le CSE est en perpétuelle évolution dans ses missions et ses actions... Trois ans après sa création, après une révision en 2021, le guide des élections du CSE est réactualisé en 2022, au regard de la jurisprudence sociale et de la prise en compte des nouvelles responsabilités des CSE dans la transition écologique (établissements distincts, CSE de proximité, comité social central, ...). En outre, l'UNSA Juridique propose à ses sections syndicales et à ses membres CSE une étude analytique de la jurisprudence sociale et civile des litiges relatifs aux protocoles d'accord préélectoraux et aux accords collectifs électoraux, un protocole d'accord électoral "sous la loupe des juges"...



[Je télécharge](#)

[le guide](#)



Juri-Scoop

Du nouveau pour les frais professionnels déductibles...

L'arrêté du 24 octobre 2022 fixe la valeur du coefficient prévu par la loi n° 2022-1157 du 16 août 2022.

Pour les indemnités liées aux repas

:

l'indemnité prévue pour compenser les dépenses supplémentaires de repas est réputée utilisée conformément à son objet pour la fraction qui n'excède pas désormais 20,20 euros et non plus 15 euros par repas ;

l'indemnité prévue lorsque le travailleur est contraint de se restaurer sur son lieu effectif de travail passe de 5 à 7,10 euros ;
l'indemnité prévue en cas de déplacement hors des locaux ou sur un chantier dans des conditions spécifiques passe de 7,50 à 9,90 euros.

Grand déplacement...

- les indemnités de mission destinées à compenser les dépenses supplémentaires de logement et du petit déjeuner, sont réputées utilisées conformément à leur objet dans une limite de 69,50 euros, et non plus 54.

- Pour les salariés en déplacement à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne le montant passe de 40 à 51,60 euros.

Télétravail...

L'employeur optant pour le remboursement au forfait, peut déduire, de l'assiette des cotisations et contributions sociales, ces indemnités forfaitaires, dans la limite de 2,50 € par jour de télétravail, dans la limite de 55 € par mois.



Je lis
l'intégralité de
l'article



Nos formations

Conseillers prud'hommes et défenseurs syndicaux (classe virtuelle)

:

23 novembre 2022 :

« **La preuve en matière prud'homale Module 6** ».

7 décembre 2022 :

Les outils numériques

*Pour toute question, n'hésitez pas à envoyer un courriel à : elisabeth.geneix@unsa.org,
Responsable Pôle formation*



Je m'informe
sur le planning
annuel des
CPH



Qui est qui ?

Vous connaissez Michel ?

Rattaché au Pôle service sous la Direction de Christian HERGÈS, Michel répond notamment aux questions unsaplease essentiellement pour la branche industrie et construction, gère les contentieux et les dossiers représentativité et publie sur le site unsa... En un peu plus d'un Michel est devenu désormais un membre indispensable pour l'équipe juridique et vous êtes nombreux à le solliciter.

Ce mois-ci, nous avons très envie de la connaître sous un autre angle....



Bonjour Michel, peux-tu te présenter s'il te plaît ?

Je m'appelle Michel Pépin, j'ai 34 ans et je suis originaire de Montauban. J'ai un parcours professionnel et universitaire disons assez varié. Après mon bac, j'ai arrêté les études et été salarié dans différents domaines en intérim, en CDI puis passé des concours pour insérer la fonction publique. Après avoir occupé différents emplois, j'ai rejoint le service de nuit de la sécurité à la ville de Paris. J'ai souhaité reprendre les études et me suis inscrit dans un cursus juridique licence, master, doctorat toujours en cours, ainsi qu'en licence philosophie.

J'ai rejoint l'UNSA en mai 2021 et occupe aujourd'hui des fonctions de juriste.

Quelles ont été mes motivations professionnelles ?

Les sciences naturelles et pratiques m'ont toujours fourni qu'il s'agit de l'étude des dinosaures, des animaux terrestres et marins, du cosmos ou encore de la médecine. J'ai longtemps souhaité avoir une carrière dans l'un de ces domaines. Depuis, j'ai mal tourné...

Mon héros/Héroïne aujourd'hui ...

Dans le domaine des sciences sociales c'est très clairement le Pr Alain Supiot qui m'a le plus inspiré pour avoir fait de la justice sociale le fil conducteur de sa pensée et pour avoir d'énoncé une pratique contemporaine consistant à tout placer et justifier, particulièrement les rapports humains, sous une analyse chiffrée, statistique. Sur un registre très différent, j'apprécie les créations

artistiques d'Alexandre Astier et de Hans Zimmer.

Le pays où j'aimerais vivre...

J'ai pu visiter quelques pays notamment l'Allemagne et le Royaume-Uni qui m'ont particulièrement plu et il y en a encore beaucoup que je découvre. Mais je ne me vois pas vivre dans un autre pays. La France est un beau pays ayant acquis une richesse ainsi qu'un pluralisme des cultures liées à son histoire et où l'on rencontre différents climats (océanique, méditerranéen, montagnard, continental) ainsi que différents reliefs.

Le siècle où j'aimerais vivre...

Je suis assez intrigué par le 19e siècle, avec la naissance de l'ère industrielle et les balbutiements du travail disons contemporain ainsi que la naissance de la codification. Mais de là à vouloir y vivre... De la même façon le siècle des Lumières pourrait être très tentant, du moins sous certains aspects. En tout état de cause, je suis très content d'être né dans le courant des années 1980. Sans être candide, ma génération n'a pas connu le choc pétrolier, ni aucune guerre ayant directement impacté le territoire national. En outre, j'ai pu connaître les prémices de l'ère informatique et grandir avec le développement des nouvelles technologies. Évidemment, il y a beaucoup à redire sur notre époque. Mais je trouve la stimulante.

Ce que j'apprécie le plus chez mes ami(e)s...

Leur singularité et le lien que nous entretenons.

Le mot que je préfère...

Ce n'est pas tant un mot qu'une posture. Il m'arrive très souvent de prendre le contrepied de mes interlocuteurs. Déjà, je dois bien avouer que cela m'amuse beaucoup. Ensuite, parce que c'est souvent plus stimulant dans les échanges et la réflexion sur le plan personnel, et très utile sur le plan professionnel.

Le don que j'aimerais avoir...

La maîtrise du temps.

Le film que je préfère...

Il m'est impossible de ne citer qu'une seule œuvre. Tout jeune j'ai été marqué par

Jurassic park puis Matrix, des films uniques dans leur genre lors de leur sortie. Plus tard ce sont les films 2001 l'odyssée de l'espace, Her et Deus ex machina qui m'ont marqué. Et globalement j'ai vu et apprécié les films des frères Coen, de Tarantino et j'aime beaucoup le cinéma coréen et japonais. Ah oui j'oubliais Kaamelott !

Le livre que je préfère

Comme précédemment, il m'est impossible de ne citer qu'un ouvrage. Je suis désolé, mais vous aurez droit à une nouvelle liste à la Prévert : Bel ami, Germinal, La gouvernance par les nombres, 1984, Le meilleur des mondes, Jurassic park (M. Crichton), Dune, L'étranger, Les caves du Vatican, Les misérables, Crime et châtiment.

Secteur Juridique National UNSA

21 RUE JULES FERRY, 93177 BAGNOLET

Ce message est adressé à agnespericaud@gmail.com

Vous recevez ce message parce que vous êtes inscrit-e à la lettre en ligne du Secteur Juridique National de l'UNSA

| [Se désinscrire](#)